

**TOURNON SUR RHONE** Ardèche du nord

## Ou en est le réseau d'eau potable ?

Le premier septembre dernier les Syndicats Cance-Doux et Annonay-Serrières, ont reçu la visite du préfet de l'Ardèche qui ils ont accueilli à la fois dans leurs locaux communs de Saint Jean de Muzols et à Arras sur les lieux de production et de traitement de l'eau potable dont ils sont les pourvoyeurs pour toute l'Ardèche du Nord.

Les deux présidents, André Bienner pour Annonay Serrières et Pascal Balay pour Cance-Doux, ont présenté les installations qui desservent en eau les 50 000 habitants de 52 communes, membres de 5 intercommunalités différentes.

Pis dans la nappe du Rhône en quatre lieux différents, cette eau est traitée, stockée, et distribuée par les deux syndicats qui entre 1998 et 2005 ont particulièrement développé l'interconnexion en Nord Ardèche afin de faire face aux aléas sur leurs propres réseaux et de pouvoir également « secourir »

des communes voisines si nécessaire, telles que Saint Vallier, Tournon sur Rhône ou encore Lamastre. Ce qui procure aujourd'hui une garantie d'approvisionnement à plus de 80 000 habitants de l'Ardèche.

L'eau produite dont la qualité est régulièrement suivie à travers l'analyse de plus de 400 paramètres, satisfait à toutes les exigences. Bien minéralisée naturellement et parfaitement filtrée par les alluvions, ne contenant aucun germe, elle ne nécessite aucun traitement chimique, physique, ou bactériologique. Seulement un traitement obligatoire au chlore gazeux est situé sur certains ouvrages intermédiaires pour pallier une éventuelle contamination bactériologique sur le parcours.

Les deux responsables des syndicats ont également précisé les difficultés de la tâche qui leur incombe.

Situé dans une région au relief accentué, avec une fai-



Les autorités préfectorales en visite à Arras

ce réseau d'eau potable est néanmoins l'un des plus performants de la région. Il parvient à distribuer 75 % de l'eau pompée alors que les exigences, en la matière se situent autour des 65 %.

Enfin questionnés sur la possibilité que les intercommunalités puissent se voir attribuer la compétence de gestion de l'eau, André Bienner et Pascal Balay ont indiqué que cela aboutirait à un fractionnement en cinq des services actuelles et sans doute à une remise en cause des interconnexions et des capacités de secours, ainsi qu'à une perte d'efficacité.

Une situation qui leur paraît paradoxale au moment où l'on parle de regroupement.

C'est plutôt à une fusion de leurs deux organismes, que les deux présidents travaillent et au projet d'un syndicat unifié qui pourrait dans un second temps être étendu à des territoires aujourd'hui couverts par des services d'eau de petite dimension.

ble densité d'habitants situés le long des canalisations mais avec une forte population de résidents secondai-

res, confronté à des demandes en pointes qui peuvent atteindre trois fois la consommation d'un jour moyen,